



n° 15

Janvier 2018

Éditorial

- Editorial
- Un coup d'œil sur votre site
- Le C.A. et l'assemblée générale
- La page des chiffres
- Extraits du premier bulletin
- Libres propos
- La maquette du collègue
- Trois appels à entendre & La presse locale
- Nos joies et nos deuils
- Encart : bulletin d'adhésion

Chers amis,

Depuis quelques semaines, je parcours au hasard les pages remarquables d'une collection de 25 tomes contenant tous les bulletins, depuis 1890 - année du dépôt en sous-préfecture des premiers statuts - de l'association amicale des anciens élèves de notre chère Institution. On y trouve des trésors d'écriture. Ceux des temps anciens, notamment, résonnent comme un hommage à notre belle langue. Ils témoignent de l'application et de la patience qu'on mettait autrefois en tout, et chaque article, fût-il anecdotique, devient sous la plume de son auteur un dense et savoureux récit. Le plaisir de l'écrivain attise celui du lecteur. L'intelligence et l'érudition mûrissent de concert au fil des mots que sèment des mains expertes. Et parce qu'on n'oublie pas alors de saluer le terreau sur lequel on s'est élevé, le latin, le grec et l'ancien français y font de fréquentes incursions, toutes pleines d'esprit et d'humilité.

Jean-Michel Guittet
président



Ouvrons les premières pages de cette œuvre patiente, collective, magistrale. Nous y lirons que la première Assemblée générale eut lieu le 16 juin 1891, L'abbé Crosnier, alors secrétaire de la Commission administrative, sous la présidence du docteur Farge, nous dit « Cette année, le soleil a été de la partie. En la fête de Saint François-Régis, il éclairait la première Assemblée *légale* de l'Association des anciens élèves. L'idée, qui avait fait choisir cette date, était assurément très heureuse : unir le passé au présent, le jour où les collégiens offrent leurs vœux à leur cher Directeur. Désormais les deux fêtes se célébreront en même temps, à la grande joie de tous ».

Que l'an 2018 nous offre ainsi une moisson plus généreuse encore que son aîné ! C'est un vœu, s'il est permis d'en faire. De la moisson à l'été, il n'y a qu'un pas. Et ce pas, c'est l'idée de nous retrouver pour une prochaine Assemblée, sous un soleil à son zénith, de nouveau un 16 juin. Le saint qui avait veillé sur les journées de 1891, sera toujours là. Nous vous en reparlerons très bientôt.

D'ici-là, je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, une excellente année 2018 ! Qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez en attendre de réussites et de bonheurs.

Amicalement

Un coup d'œil sur votre site

www.amicalecombree.fr

Vous l'avez remarqué – nous l'espérons –, le site internet de l'Amicale continue d'évoluer.

Les nouveautés :

La rubrique **Nos professeurs (1)** vous propose de retrouver tous vos enseignants et encadrants. Mais nous ne pouvons tout connaître, aussi il est indispensable que vous nous disiez qui manque et qui est en photo issue des photos de classe.

La rubrique **Photos de classe (2)** vous propose de nouvelles légendes aux photos de classe

La rubrique **Autres photos (2)** voit ses données augmentées des **Plaques de verre** : ce sont des plaques photographiques découvertes par les Archives Diocésaines d'Angers, œuvres d'un professeur de Sciences Physiques (1901 à 1910). Elles ont permis de compléter un peu les photos de classe mais donnent aussi un formidable reportage de cette époque vue de Combrée.

La rubrique **Notre association (3)** s'organise autour de plus de sous-rubriques dont l'une permet à tous de retrouver la constitution de l'Amicale avec tous les noms.

Les rubriques habituelles :

Le mot du président (4) vous tient au courant mois par mois des sujets d'actualité pour l'Amicale.

Vous avez la parole (5) met le doigt sur les récents évènements ou participations.

(6) vous décrit ce qui a été fait et comment.

Le courrier des internautes (7) est la transcription de vos écrits et coups de téléphone pour participer à la vie de l'Amicale.

À propos des uns et des autres (5) en bas de page vous permet d'être tenus informés des peines et des joies dans nos familles, à condition qu'elles nous soient communiquées.

Et toujours

Culture et Loisirs où vous trouverez aussi quelques activités autour de Combrée, glanées dans la presse locale.

Dernières mises à jour vous permet de savoir ce qui a été modifié ou ajouté depuis votre dernier passage sur le site.

La Boutique (8) qui vous propose des articles-souvenirs.

Nous vous appelons à participer à ce site : vous êtes nombreux à exprimer votre désir de participer ... il reste juste à concrétiser !

The screenshot shows the homepage of the website www.amicalecombree.fr. The page is organized into several sections with numbered callouts (1-8) indicating specific features:

- 1**: Points to the 'Nos professeurs' link in the main navigation menu.
- 2**: Points to the 'Photos de classe' link in the main navigation menu.
- 3**: Points to the 'Notre association' link in the main navigation menu.
- 4**: Points to the 'Le mot du président - décembre 2017' article in the 'L'actualité' section.
- 5**: Points to the 'Nous disons patrimoine ...' article in the 'Vous avez la parole' section.
- 6**: Points to the 'L'inventaire' article in the 'Vous avez la parole' section.
- 7**: Points to the 'Informations de Loïc Dureau (cours 1984)' article in the 'Le courrier des internautes' section.
- 8**: Points to the 'À propos des uns et des autres' article in the 'Le courrier des internautes' section.

Other visible elements include the website logo, navigation menu (Accueil, Actualités, L'amicale, Entraide, Groupements, Archives, Contacts), social media icons, and a footer with contact information and a 'Boutique' link.

Compte-rendu du conseil d'administration du 4 novembre dernier

Participants : Patrick Tesson, Didier Viel, Jean-Louis Boulangé, Loïc Dusseau, Jean-Michel Guittet, les huit autres membres s'étant excusés.

La réunion du CA du 04 novembre 2017 s'est tenue à Ancenis en présence des cinq participants ci-dessus. Elle avait pour objet d'effectuer un point de situation et de définir l'organisation de la prochaine assemblée générale.

Trésorerie

Le trésorier a présenté les comptes de l'association qui sont, cette année, positifs. Une légère augmentation des cotisations a contribué à ce résultat satisfaisant.

Transfert des objets dont l'association est propriétaire

Jean-Louis Boulangé et Jean-Michel Guittet ont fait un compte rendu de la réunion qu'ils ont eu à Angers, le 30 novembre 2017, avec le père Bertrand, chargé de la préservation du patrimoine du diocèse angevin.

Le père Bertrand leur a fait visiter le bâtiment des archives diocésaines où pourront être entreposées une partie des objets de culte de l'amicale. Nous avons pu constater le grand sérieux avec lequel les objets et documents déposés aux archives sont répertoriés et entretenus, voire restaurés. Le lieu est occupé par des spécialistes de la conservation patrimoniale et placé sous alarme.

Le diocèse s'engage à conserver un certain nombre d'objets de valeur dont le père Bertrand dressera la liste au vu de l'inventaire que nous lui avons remis. Il nous fera également parvenir un exemplaire de convention. Cette procédure de dépôt répond en effet à des conditions rigoureuses qui nous permettront notamment de disposer à tout moment des objets déposés. Les vêtements liturgiques seront entreposés dans une annexe, près de la cathédrale, où ils rejoindront environ 10 000 autres vêtements déjà conservés par le diocèse et dont l'entretien et le rangement sont assurés par une équipe d'une vingtaine de personnes dûment formées pour ce travail de conservation. Dès que la liste aura été formalisée par le père Bertrand et à l'issue de la prochaine AG, les objets de culte pourront être ainsi placés dans ce lieu sécurisé.

Les objets, autres que ceux-là, seront entreposés provisoirement, et dès que possible, dans l'oratoire du bâtiment Esnault, mis à notre disposition par la municipalité de Combrée.

Nous gardons bien sûr comme objectif de trouver un lieu de mémoire pérenne dans lequel ces objets pourraient être rassemblés sous forme d'un musée retraçant l'histoire du collège.

Organisation de la prochaine AG

La prochaine AG aura lieu le samedi 9 décembre.

Elle aura pour objet de valider définitivement les différents transferts des objets actuellement entreposés dans la chapelle du collège et de déterminer les modalités de ces transferts. Elle pourrait être également l'occasion de discuter d'une future modification des statuts de l'amicale.

Statuts de l'amicale

Au cours de la réunion, la modification des statuts de l'Amicale a été évoquée. Il s'agirait d'une part de modifier la clause prévoyant la transmission de notre patrimoine matériel et financier en cas de dissolution de l'amicale (ce qui n'est pas à l'ordre du jour). Cette transmission doit en effet garantir les meilleures préservation et utilisation des biens dont nous sommes propriétaires.

D'autre part, nous pourrions envisager de restreindre quelque peu le nombre de membres du CA compte tenu du nombre d'adhérent actuel.

Site internet

Jean-Louis Boulangé poursuit la valorisation de notre site internet. Un travail ; minutieux a notamment été entrepris pour identifier les professeurs qui se sont succédé à Combrée depuis la création de l'établissement. Chacun est évidemment invité à apporter sa contribution à cette œuvre importante pour la préservation de la mémoire du collège.

Lettre d'information

Une invitation à l'AG du 9 décembre, accompagnée d'informations récentes, sera envoyée dans les meilleurs délais à tous ceux dont nous avons l'adresse électronique.

Jean-Michel GUITTET (cours 1985)

Merci de faire circuler autour de vous cette Lettre de Liaison et de nous envoyer les coordonnées de ceux qui seraient intéressés pour nous rejoindre.

Cette Lettre de Liaison contient des appels qui vous sont adressés :
merci d'en tenir compte : voir page 18

Compte-rendu de l'assemblée générale

L'Assemblée générale 2017, s'est tenue à Combrée, dans la salle de la Planche, le samedi 09 décembre. Elle avait pour objet d'effectuer un bilan de l'année écoulée et de définir les modalités de transfert des objets dont l'amicale est propriétaire, vers deux locaux présentant des garanties pour leur conservation.

Quinze personnes, dont 13 anciens élèves et deux amies de l'Amicale, ont participé à la réunion, puis, dans la même salle, au déjeuner convivial qui a suivi. Seul un membre de l'Amicale, retenu par une autre activité, s'est excusé pour le déjeuner.

Jean-Louis Roux, maire de Combrée, qui avait mis gracieusement la salle à notre disposition, a rejoint la réunion en fin de matinée et a fait état de l'avancement des travaux dans les bâtiments du collège rachetés par la mairie de Combrée.



1- Participants à la réunion

Marie-Jo ABLINE-ESNAULT

Gérard GENDRY

Guy BERNIER

Jean-Michel GUITTET

Jean-Louis BOULANGÉ

Xavier PERRODEAU

Geneviève CHARBONNEAU

Jean-Louis ROUX

Jean-Claude CHAUVAT

Jean-Louis SÉBILE

Loïc DUSSEAU

Patrick TESSON

Jeanne-Françoise GAZEAU

Philippe TIJOU

Didier VIEL



Photo : Le Haut Anjou

2- Compte rendu du bureau

Jean-Michel Guittet, président, a ouvert la réunion en rappelant les actions menées cette année. Il a notamment félicité tous les présents à cette réunion pour leur soutien effectif et a salué le travail de ceux qui avaient activement contribué au recensement des objets dont l'amicale est propriétaire (Jean-Louis Boulangé, Dominique Faure, Philippe Tijou).

Il s'est aussi félicité de l'augmentation sensible du nombre d'adhérents (89 adhérents en 2017 contre 76 en 2016) et a renouvelé son souhait de voir des anciens élèves des cours les plus récents, rejoindre l'association.

La page Face Book de l'Amicale compte environ 90 inscrits, principalement parmi les jeunes générations. Ces anciens élèves suivent régulièrement la page mais n'adhèrent pas. Le président a proposé une offre d'adhésion promotionnelle sur Face Book à destination de cette population. L'adhésion serait fixée à cinq euros et l'offre ne serait faite que sur un court laps de temps.

Concernant les objets de culte, Jean-Louis Boulangé et Jean-Michel Guittet ont rencontré le père Bertrand à Angers en novembre. Le père est Bertrand est le dernier aumônier du collège et l'actuel responsable patrimonial du diocèse d'Angers. Une visite des archives diocésaines a eu lieu en sa compagnie afin que l'Amicale puisse s'assurer des bonnes conditions de préservation des objets qu'elle pourrait y mettre en dépôt. Il s'avère que les bâtiments sont sécurisés et parfaitement entretenus. En outre, des spécialistes participent à leur classement et à leur entretien. Les vêtements liturgiques appartenant à l'Amicale seraient entreposés dans un bâtiment dédié, mitoyen de la cathédrale, et dans des conditions de stockage également parfaitement adaptées.

Un exemple de convention entre le diocèse et l'Amicale a été présenté aux participants à la réunion. Cette convention permettra de garantir que les biens mis en dépôt restent la propriété exclusive de l'Amicale et qu'ils seront récupérables à tout moment.

Le transfert pourrait se faire au mois de février 2018. La date reste à préciser, mais il pourrait s'agir d'un des trois premiers mercredis de ce mois.

Jean-Louis Boulangé, secrétaire, a fait un point précis des améliorations apportées au site internet de l'Amicale. Il a notamment évoqué la mise en ligne de pages consacrées aux professeurs, religieux ou laïcs, ayant officié au collège. Il a sollicité l'aide de chacun pour mettre des noms sur les visages, car un certain nombre de portraits ne sont pas encore identifiés.

Il a ensuite rappelé la nécessité qu'il y a à participer activement à la vie du site, en proposant par exemple des articles, quel qu'en soit le sujet.

Concernant les archives diocésaines, Jean-Louis Boulangé a mentionné les très bonnes relations qui ont été nouées avec l'archiviste du diocèse d'Angers qui a fourni à l'Amicale les copies de trois cents photos retrouvées par hasard et qui sont pour la plupart des photos de classes prises par un ancien professeur de sciences physiques du collège.

Didier Viel, trésorier, a fait le bilan de l'année 2016. Il a en particulier mentionné la diminution des recettes, en partie due à une baisse des cotisations. Il a également rappelé la dépréciation de la fresque aux 40 000 visages, de 6000 à 1000 euros selon la décision de l'assemblée générale de l'an dernier.

Pour 2017, les comptes sont bénéficiaires, en raison d'une part d'une sensible augmentation des cotisations et d'autre part de l'absence de Lettre de Liaison. Le financement de celle-ci sera pris en effet sur l'exercice 2018.

3- Tour de table

Jean-Louis Roux a signalé que l'ancienne étude au niveau de la cour des grands (à l'est) sera transformée en une salle d'activité « jeunesse ». Elle accueillera les jeunes élèves pour pallier les fermetures des écoles le mercredi et pendant une partie des vacances scolaires. Il a ajouté qu'il comptait conserver en l'état la salle Saint Augustin en attendant qu'une décision soit prise quant à sa destination future.

Il a enfin réaffirmé la mise à disposition de l'oratoire du bâtiment Esnault pour que l'Amicale puisse entreposer les objets qui ne trouveront pas leur place aux archives du diocèse. La sécurité en a été renforcée, pour empêcher notamment les intrusions.

Loïc Dusseau, membre du CA, a demandé si la chapelle avait été répertoriée sur le site de l'Observatoire du patrimoine religieux. Dans cet objectif, il serait utile de fournir à cet organisme le plus de photos ou d'éléments possibles pour que ce classement sur le site puisse être réalisé.

Jean-Louis Boulangé a précisé que des photos avaient déjà été envoyées à cet effet.

Loïc Dusseau a également proposé l'aide d'un de ses amis avocat pour faire un point des mesures possibles à prendre pour protéger l'édifice.

Xavier Perrodeau, président d'honneur, membre du CA, a tenu à souligner la qualité du site internet de l'Amicale.

Gérard Gendry a remercié l'Amicale pour le soutien qu'elle a apporté à sa famille suite au récent décès de son fils aîné.

Jean-Claude Chauvat, adhérent, ancien élève puis professeur d'histoire-géographie à Mongazon, a demandé si l'on avait des nouvelles de Mgr Jean Tortiger (cours 1945).

Jean-Louis Boulangé a répondu que son état de santé était préoccupant, ainsi que celui de Mgr René Séjourné du même cours.

Philippe Tijou a évoqué la maquette du collège, fortement endommagée par un acte de vandalisme à l'intérieur même de la chapelle. Après l'avoir expertisée, il a conclu à l'impossibilité de la rénover. Il écrira un article à ce sujet pour le site, article qui sera édité dans la Lettre de Liaison de janvier 2018.

Jean-Louis Sébile a souligné toute l'importance que revêtent encore pour les anciens élèves, les bâtiments du collège, et leur regret de ne plus pouvoir y accéder, mais aussi de les voir s'abîmer peu à peu. Pour un certain nombre d'anciens, les bâtiments restent l'âme du collège.

4- Décisions

- L'assemblée a donné à l'unanimité quitus au trésorier.

- Il a été décidé à l'unanimité de procéder au transfert des objets de culte de l'Amicale vers les archives du diocèse d'Angers, dès que la convention aura été signée. Les autres objets seront transférés vers l'oratoire du bâtiment Esnault dans la même période.

- Une offre promotionnelle d'adhésion à l'Amicale, pour l'année 2018, sera effectuée sur la page Face Book. Le coût de cette adhésion est fixé à 5 euros et ne sera proposé que sur un court laps de temps.

- Il a enfin été décidé qu'une réunion se tiendrait en 2018, à une date et dans un lieu qui restent à préciser, au sujet de l'avenir de la chapelle.

5- Déjeuner

La réunion étant close, les participants ont pu échanger autour d'un apéritif puis d'un excellent déjeuner servi et préparé par Mme Portejoie, restauratrice à Combrée.

Loick Lebrun, membre du CA, empêché de participer à la réunion, a pu venir saluer ses camarades lors de l'apéritif.

Le déjeuner, très convivial, a été précédé de la lecture par Jean-Louis Sébile de la liste de tous ceux qui nous ont quittés en 2017. Puis tous les convives ont entonné, avec une application qui a compensé une justesse parfois approximative, l'*Hymne à la Vierge combréenne*.

Vers 15h30, les derniers convives ont quitté la salle de la Planche avec la promesse de se revoir très bientôt.

Le bureau de l'Amicale

Les pages des chiffres

Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2016



Cet exercice 2016 retrace en recettes et en dépenses l'ensemble de l'activité comptable et financière de l'Amicale. Depuis plusieurs années la tendance à la diminution des recettes se confirme.

Cette année le résultat déficitaire est accentué par la dépréciation constatée sur le montant de la fresque « Nos 40000 visages » selon la décision de l'assemblée générale.

Recettes de fonctionnement : 2 930,99 €

Les recettes de fonctionnement diminuent de 30% entre 2015 et 2016.

Le produit des cotisations de 2016 s'élève à 2 082 €. Il est en baisse de 21%. Aucun don n'a été versé cette année.

La vente des produits dérivés : clés USB, MUG, TShirt, Dvd du bicentenaire et le livre Deux Siècles d'Histoire produit 125 € de recette.

Les autres recettes proviennent de la participation au repas lors de l'AG pour 60 € et des produits financiers pour 663,09 € en forte baisse.

Dépenses de fonctionnement : 9 399,53 €

Le montant des dépenses de fonctionnement en 2016 est en légère hausse. Toutefois les dépenses traditionnelles de fonctionnement : fournitures de bureau, affranchissement, lettre de liaison, organisation de l'AG et des CA, assurance, maintenance internet sont en baisse par rapport à 2015 et s'élèvent à 2 769,29 €.

Deux nouvelles lignes de dépenses apparaissent en 2016,

- la journée à Pouancé de certains anciens pour un coût de 180 €.
- la dépréciation de la valeur de la fresque « nos 40000 visages » réalisée pour le bicentenaire et constatée à 6 012,10 € lors de l'assemblée générale de 2016.

Résultat de l'exercice : - 6 469,44 €

L'exercice 2016 se clôture avec un résultat déficitaire de 6 469,44 € conséquence de la baisse des ressources et de la dépense exceptionnelle de la dépréciation de la fresque.

Ce déficit viendra en diminution des fonds propres de l'Association.

Bilan : 65 282,92€

Au passif,

Les fonds propres associatifs 2016 sont réduits du montant du déficit de l'exercice 2015 de 4 104,31 € et atteignent 35 737,88 € au 31 décembre 2016

La charge à payer de 504,04 € correspond à la facture de la poste pour l'envoi de la dernière lettre de liaison de décembre. Cette dépense est maintenant soldée.

A l'actif,

Dans les immobilisations, la fresque est maintenant comptabilisée pour une valeur de 1000€ conformément à la décision de l'assemblée générale.

Le montant des disponibilités s'élève à 43 387,37 € sans changement par rapport à 2015.

Didier VIEL (cours 1966)
le Trésorier

BILAN au 31/12/2016

ACTIF	2015	2016	PASSIF	2015	2016
Immobilisations			Fonds Associatif		
Mobilier chapelle	20895,61	20895,61	Fonds propres	39842,19	35737,88
Fresque 40000 visages	7012,10	7012,10			
		-6012,10			
Total 1	27907,71	21895,61	Total 1	39842,19	35737,88
Produits à recevoir			Charges à payer		504,04
Charges d'avances	-	-	Produits d'avances		
			Mémoire combréenne	35510,44	35510,44
Total 2			Total 2	35510,44	36014,48
Disponible					
SICAV – BNP	15792,00	16230,00			
Livret CNE	26644,42	26844,25			
C/C B N P	93,43	01,69			
C/C La POSTE	810,76	279,37			
PAYPAL		32,00			
			Résultat exercice	-4104,31	-6469,44
Total 3	43340,61	43387,31	Total 3	-4104,31	-6469,44
Total	71248,32	65282,92	Total	71248,32	65282,92

COMPTE RÉSULTAT

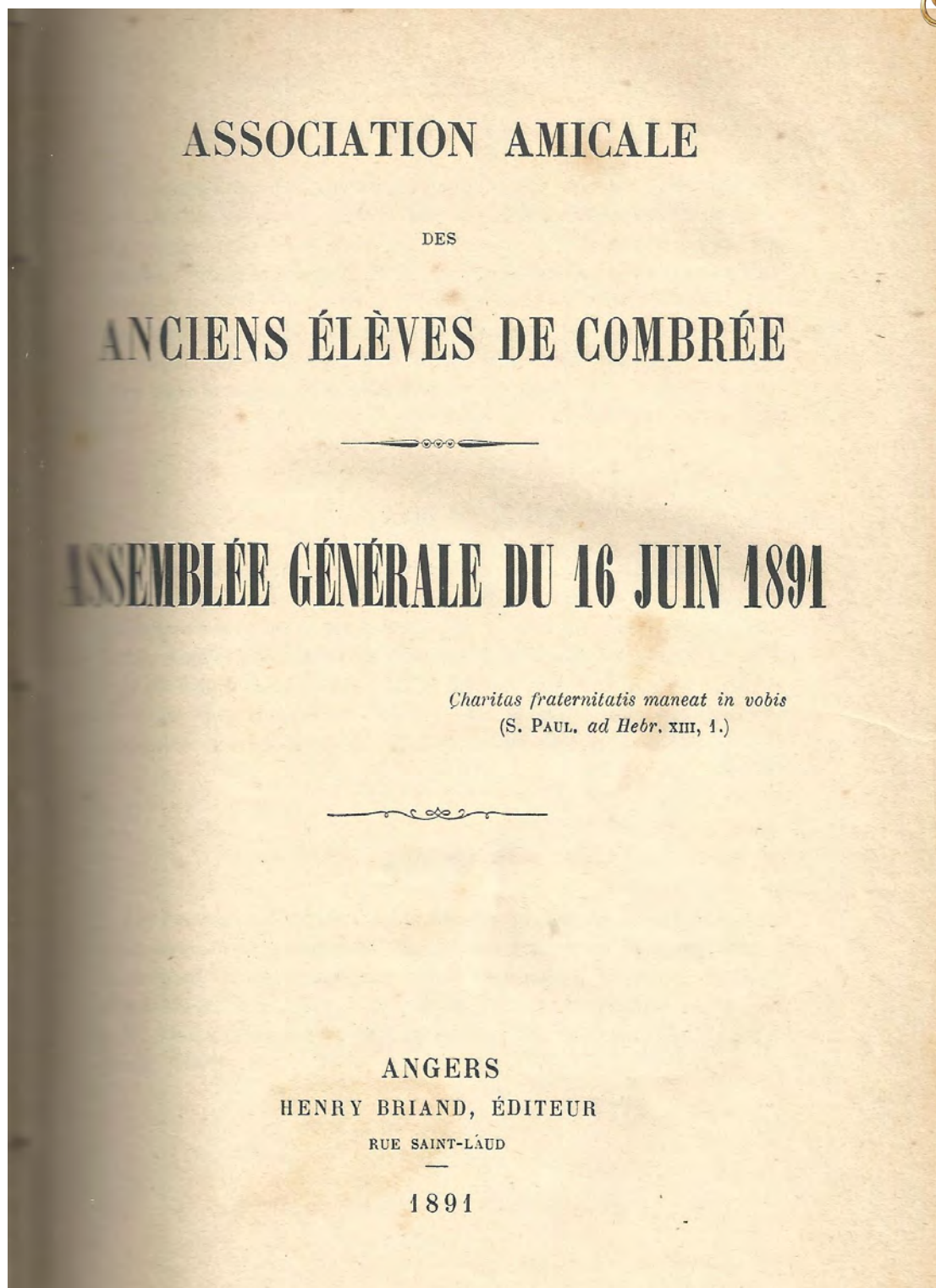
Exercice 2016 au 31/12/2016

DÉPENSES	2015	2016	RECETTES	2015	2016
Frais mission	217,10		Cotisations	2635,00	2 082,00
Fournitures de Bureau	184,13	19,99	Dons	330,00	
Affranchissement	969,48	73,76			
Fournitures	1732,20				
Frais C A et AG	809,00	307,00	Réunions CA et AG	230,00	60,00
Lettre de Liaison	3102,05	2 182,50	Clé USB	180,00	100,00
Assurance		114,18	MUG	214,00	100,00
			Tee Shirt	40,00	100,00
Site Internet	300,00	71,86	DVD		20,00
Classes de	251,23	288,04	2 siècles d'histoire		15,00
Journée Taupe		180,00			
Journée Patrimoine	601,10	100,00	Divers		
Total Charges	8166,29	3337,33	Total Produits	3629,00	2267,00
Charges financières	77,44	50,10	Produits financiers	510,42	663,09
Charges		6012,10	Produits exceptionnels		
Total Dépenses	8243,73	9399,53	Total Recettes	4139,42	2930,09
Excédent			Déficit	4104,31	6469,44
Total	8243,73	9399,53	Total	8243,73	9399,53

Extraits du premier bulletin

Dans les prochaines éditions de notre Lettre de Liaison, nous vous ferons profiter de quelques passages historiques de la vie de notre amicale, fondée officiellement en 1891.

Voici les premières pages du premier bulletin du 16 juin 1891, trois ans seulement après que Vincent Van Gogh eut peint sa lumineuse *Moisson*.



AVIS N° 1

Quelques-uns, en parcourant la liste des associés, s'étonneront peut-être de ne pas y trouver leur nom. Mais on a voulu s'en tenir aux termes de la loi et n'insérer dans cette liste que ceux qui ont envoyé leur *adhésion écrite*. Nous les supplions de nous adresser leur *adhésion* le plus vite possible. Nous prions aussi tous les Associés de s'employer auprès de leurs condisciples pour recruter des membres nouveaux. Les enfants ne sont jamais trop nombreux autour de leur mère pour la chérir et la défendre.

AVIS N° 2

On peut envoyer sa *cotisation* à M. le chanoine Guillotteau, trésorier, rue Donadieu de Puycharic, 18, Angers, ou la remettre aux *collecteurs* dont les noms suivent : M. H. Briand, libraire, rue Saint-Laud, Angers ; M. l'abbé Grellier, curé de Cholet ; M. l'abbé Guittet, curé de Beaufort-en-Vallée ; M. le docteur Renou, à Saumur ; M. le Directeur de l'Institution de Combrée. Passé le mois qui suivra la réception du compte rendu, elle sera recouvrée par la poste.

AVIS N° 3

Les demandes d'admission, de secours, ou autres, les changements d'adresse ou de profession, en un mot toutes les communications concernant les intérêts généraux de l'Association, doivent être adressées à M. le docteur Farge, président, 12, rue des Angles, Angers, ou à M. l'abbé Alexis Crosnier, secrétaire, 18, rue Donadieu de Puycharic, Angers.

Vous remarquerez, une fois de plus, que l'histoire est un éternel recommencement, tant la majorité des propos ci-dessus restent d'actualité.

HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Le projet d'une *Association amicale des anciens élèves de Combrée* ne date pas d'hier. Il fut ébauché, repris, plus d'une fois, avant d'aboutir. Dans sa *Notice historique sur l'Institution de Combrée*, publiée en 1877, M. Louis Levoyer, de très douce mémoire, écrivait ces lignes :

« Quel beau jour que celui qui verra l'inauguration de la réunion annuelle, appelée par tant de désirs, où les enfants de Combrée pourront, à Combrée même, dans de solennelles agapes, fêter le renouvellement de leur jeunesse aux lieux qui l'avaient abritée, et dire ensemble tout ce que leur cœur garde d'amour pour cette seconde patrie ! Mais nous, verrons-nous cette fête ? Bien volontiers nous en formerions le souhait et dirions avec le poète que nous aimons tant :

O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ !

« Disons mieux : Que la volonté de Dieu soit faite ! »

Deux ans plus tard, de concert avec M. l'abbé Claude, son digne successeur, M. le docteur Farge et d'autres, il fit une première tentative. Des statuts furent dressés, d'actives démarches furent faites ; mais, sous prétexte de politique, on refusa l'autorisation demandée. Le saint vieillard ne vit pas la réalisation de son vœu.

L'ouvrage de l'abbé Levoyer évoqué ci-dessus est en téléchargement sur notre site dans la rubrique Archives/Documents en ligne/Documents papier.

Élection du premier Conseil d'Administration

Les présidents d'honneur

Après quoi, sur l'invitation de M. le Supérieur, les *étrangers* se retirèrent pour laisser les *associés* vaquer à leurs travaux secrets.

L'ordre du jour n'était pas très chargé. On nomma tout d'abord les *présidents d'honneur* : les évêques, enfants de Combrée, M^{sr} Moore, évêque de Saint-Augustin, aux États-Unis; M^{sr} Gasnier, évêque de Malacca; M^{sr} Pineau, évêque de Calama, au Tong-King méridional; M^{sr} Juteau, évêque de Poitiers; le Révérendissime Abbé de Ligugé, dom Bourigault; M^{sr} Chesneau, prélat de la maison de Sa Sainteté, vicaire général; et M. Adolphe Levoyer. Quand M. Levoyer entendit prononcer son nom et sut la distinction flatteuse dont il était l'objet, il se leva sur-le-champ pour remercier l'Assemblée. Son allocution fut courte, émue, spirituelle, avec de fines allusions. Oyez et jugez.

La commission administrative

Ensuite on valida les adhésions, ce qui était chose facile, et on nomma la *Commission* administrative, conformément aux articles 16 et 27 des statuts. Le dépouillement des votes, aux deux tours de scrutin, dura plus d'une heure et demie. Furent proclamés élus : MM. Farge, H. Briand, abbé Grellier, docteur Renou, abbé Malsou, abbé Guilloteau, J. Veillon de la Garoulaye, abbé Guittet, J. de la Perraudière, Mauvif de Montergon, abbé Crosnier. M. le Directeur de l'Institution fait, de droit, partie de la Commission administrative. Le procès-verbal de l'élection fut dressé et signé, pour être remis à l'autorité compétente.

Ces noms de prêtres sont cités sur le site de l'Amicale dans les rubriques Archives/Musée Virtuel /Tableaux ou Archives/Nos professeurs : chacun est accompagné d'un portrait et d'un *Curriculum Vitæ* issu en général des Archives Diocésaines d'Angers ; dans quelques cas – trop peu nombreux – nous avons ajouté des textes de leur(s) ancien(s) élève(s).

Remarque

En préambule du compte rendu de cette journée mémorable du 16 juin 1891, il est évoqué le nombre initial d'adhérents : 375 ! « Ce chiffre, écrit-on alors, qui peut déjà s'appeler un succès, ne clôt pas pour cela nos espérances. Car, selon un mot profond dans sa naïveté, rien ne réussit mieux que le succès ; il entraînera ceux qui hésitent encore ».

D'une année, l'autre... En 2017, notre amicale compte 90 adhérents. C'est 14 de mieux que l'année précédente. Une paille, dira-t-on ? Non point, car ce petit succès, tous le souhaitent, fera écho aux espoirs de l'abbé Crosnier de lendemains plus fertiles.

Donc n'oubliez pas de rejoindre votre amicale en contactant le trésorier (encart page 21).

Libres propos

(Au) Feu Rabelais

Les mots naissent puis se transforment, sans cesse façonnés par les locuteurs qui en ornent le théâtre de leur quotidien. Savants, fleuris, chantants, baroques, éloquents, gouailleurs, pittoresques, inventés, déguisés, délicats, étonnants, détonants, acides, amènes, ils sont autant de cordes au violon du langage. Leur ductilité naturelle permet qu'on les ploie et les amende selon l'usage qu'on en veut faire. Et l'apparence de stabilité qu'en voudraient donner les dictionnaires ne présente jamais qu'un état transitoire de leur existence. Car les mots s'accommodent mal de trop d'immobilité, ils réclament qu'on les pétrisse pour les accorder aux goûts du moment. Leur libre utilisation conditionne le degré de leur éclat.



Nos temps semblent ignorer cette règle. Et l'on fait aujourd'hui aux mots bien grand tort en voulant leur imposer une sorte de conformité. Car sous l'égide d'une prétendue liberté de parole, jamais sans doute les mots n'ont été autant surveillés et contraints. Les écrivains n'existent pratiquement plus, ils ont été remplacés par des répéteurs dociles d'une doxa prônant la moyenne et l'unique pensée. Il s'ensuit la production d'une guimauve bien établie et dûment récompensée par une prolifération de prix que Julien Gracq aurait vivement réprovoquée. Tout cela, fade logorrhée, étant rédigé à partir d'une poignée de mots et de tournures autorisés. Poignée de mots comme il faut, bien propre, bien inoffensive, javellisée, blanchie, pasteurisée. La langue de Rabelais dégrossie au rabot de l'uniformisation, la gauloiserie passée au tamis, le gras du pot-au-feu filtré et le vin troqué contre de l'eau claire.

« Rabelais, écrivait Céline dans le jubilatoire recueil intitulé *Le style contre les idées*, a vraiment voulu une langue extraordinaire et riche. Mais les autres, tous, ils l'ont émasculé, cette langue, jusqu'à la rendre toute plate ». Céline ne s'y était pas trompé, lui qui avait si superbement redonné au français, le temps de quelques décennies codicillaires, les saveurs qu'on en peut exprimer.



« Le français, écrivait encore le cuirassier Destouches, est une langue vulgaire ». Qu'on ne s'offusque pas de cet avis... Il n'y a pas là d'insulte, mais la reconnaissance de ce que sont les mots, tout triturés, tout poétisés par les gueules voraces des locuteurs qui les engloutissent, digèrent et caguent avec la bonhomie rieuse des indifférents. Le français dit vulgaire est devenu pusillanime, rentré, crétin quoi. On l'a tellement moqué, fustigé, qu'il n'ose plus se montrer. On vilipende le *gros mot*, le patois et le dialecte. Quelques parangons de l'épure, maniaques du nivellement, ont su imposer à tout un peuple un langage aseptisé et atone. Un langage servile de midinette duquel ont été bannis le *gros mot* et le mot qui gêne. Le mot *nain*, par exemple, a été troqué pour la *subtile* périphrase de « personne de petite taille ». De l'un à l'autre, la différence est pourtant de taille. Faut-il rendre la langue à ce point creuse et pusillanime ? Aurait-on idée de ne pas agrémenter le pot-au-feu de cornichons, de moutarde et de bon rouge ? Car enfin, le *gros mot*, le mot qui gêne, sont les condiments de la langue. Sans ses condiments et son jaja, la langue ne produit que des rognures de plaisir.

Depuis que s'est installée l'aseptisation du langage, il n'y a plus que deux états majeurs du français : l'état ordinaire, châtié, c'est-à-dire castré, celui que de dogmatiques pédagogues s'évertuent à faire passer dans des jeunes cranes d'écoliers, et l'état médiatique, c'est-à-dire la voix narcotique et ténébreuse de la bien-pensance politico-journalistique. Le troisième état, buissonnier et familier, état mineur vigoureusement traqué, ne survit que dans l'ombre.

C'est ainsi, à force d'éviscérer les patois, à force de policer et de bêtifier des générations d'élèves, de tuer dans l'œuf l'oralité et d'instituer l'écrit en empyrée vertueux, à force d'estropier les naturels, de mettre les argots à l'index, d'humilier les juréments, de céder la parole aux journaloux et autres folliculaires, à force d'acquiescer à toutes ces médiocres petites combines, on a laissé tuer la langue. Nous en sommes ainsi venus à parler une langue paradoxale, une langue morte que l'on appelle vivante. La langue étrillée et policée initiée - sans en deviner vraiment les conséquences - par Malherbe, langue d'hôpital, tout aseptisée, toute moche, tout inodore, toute mollie.



François Villon

Quelques puissants dogmatiques, au premier rang desquels les affidés des médias et leurs complices politiques, ont corrompu la langue. Ils en ont fait une bouillie douceâtre pour nourrissons délicats, une sorte de mécanique d'usine robotisée, une matière insipide.

Malgré l'hécatombe, les mots pourtant, ceux de Villon, de Marot, de Rabelais, de Céline, de Ramuz, de Genevoix, de Fallet, d'Aymé, de Bataille, les mots sont toujours là, enfouis seulement dans leur délicieux fumier que des mains pudibondes et traîtresses ont serré d'un dais blanc, livide, immaculé.

Mais cette survivance de catacombe ne suffit pas pour asseoir un parler, et les temps sont loin où un Rivarol pouvait vanter l'éclat de la langue française et remporter pour cela un prix décerné par un jury allemand. C'était en 1784.

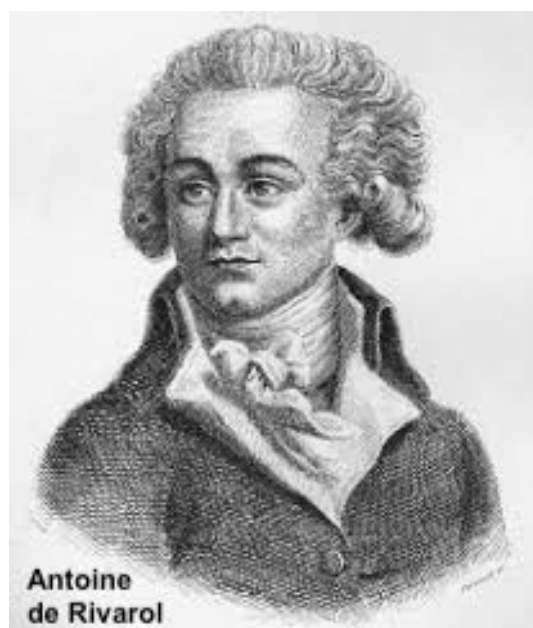
L'Europe entière se piquait alors de parler français. C'est une petite gloire dont il n'est pas interdit de se souvenir. Les gloires passées on voudrait les mettre au placard. Il ne faut pas. Et côté gloires, il semble aujourd'hui qu'il n'y ait plus grand-chose en France à vanter. Le filon s'est tari. La langue s'est gâtée, non seulement faute de mots, je viens de le dire, mais faute d'écrivains. Et il en est ainsi de tous les arts. L'enlissement est universel, la consommation générale. Notre ère est celle des musées, une ère de sédimentations. On a mis sous verre les œuvres, comme si c'était fini, qu'on avait bien créé et qu'on pouvait se contenter de s'esbaudir de toutes ces merveilles d'autrefois avec l'air supérieur de ceux qui s'imaginent appartenir à une haute civilisation. La très haute civilisation d'un Jeff Koons, ancien trader reconverti en soi-disant sculpteur de chiens géants, lustrés et figés, qu'on dirait volés aux œuvres gonflables éphémères des clowns de rues si habiles, eux, à fasciner les enfants. La très haute civilisation d'un Levy, d'un Musso, d'une Nothomb, de tous ces gratte-papier bien fumeux, nauséux et convenus (et je suis clément) qui farcissent de leurs tristes proses (excrémentielles, ou culières aurait dit Rabelais) les gondoles des librairies, ou de ce qu'il en reste. La très haute civilisation de foules moutonnières qui font la queue pendant des heures, pluie ou canicule, pour s'extasier dans un nuage de transpirations et d'haleines lourdes devant le laideron Mona Lisa dont une irrationnelle pulsion collective a fait une sainte. Qui voudrait avoir chez lui cette image de salle d'attente, ce demi-sourire de nunuche un peu empruntée, cette merveille de vacuité dont le bois de peuplier craque de toute part et qu'on maintient en vie à coups de millions d'euros ? C'est de l'acharnement thérapeutique. Qui se plairait à suspendre cet étron de luxe au-dessus de sa cheminée ? Personnellement je m'y refuse. Dedans : peut-être, au-dessus : sans façon. Un ouvrier italien, Vincenzo Perrugia, avait réussi en 1911 l'exploit de voler cette chose pour la rapporter dans son pays natal. S'il ne s'était pas fait pincer en ayant la bête idée de la vendre à un antiquaire plutôt

que d'avoir le bon goût de l'enfourner dans son poêle à bois, j'aurais lancé une souscription pour qu'on lui élevât une statue, au Louvre, en lieu et place du laideron, cela va de soi.

Preuves de cette muséification effrénée des arts et de la langue, signe avant-coureur du déclin de la société moderne, les grands travaux présidentiels de ces dernières décennies portent le nom de Louvre – qu'on a d'ailleurs coiffé d'une pyramide, autre symbole funéraire – et d'Arts premiers. Deux musées donc, dans la capitale qui fut autrefois inspiratrice et impératrice, et se complaît maintenant dans une neurasthénie orgueilleuse. Ah oui, on a aussi commis une grande bibliothèque, me dira-t-on, mais là encore c'est une sépulture pour les livres, un mausolée froid, sévère, exposé aux vents, pas loin d'être lugubre. L'ancienne, la bibliothèque Richelieu, qui vient heureusement de rouvrir, est autrement chaleureuse et vivante. Les patronymes qui sont associés à ces bâtisses sont peut-être pour quelque chose dans cet écart de chaleur, de rondeur, de volupté : le cardinal aimait les chats tandis que l'ordonnateur du mausolée aimait les poules, ça fait une différence.

À Paris, les Germanopratin et autres m'as-tu-vus médiaticopoliticoscribouillardoparigos ont remplacé les écrivains, les peintres, les sculpteurs, dans les bars autrefois enflammés d'esprit. La verve d'un Rostand, le courage des Daudet, la cautèle amusée d'un Léautaud ont été lavés. La bien-pensance, la stérilisation de tout, le commun ont été érigés en loi. Où l'on pouvait entendre un Apollinaire, un Fargue, un Fort, un Cendrars, on écoute désormais un Thuram, tournant doctement, sous l'œil complice de la caméra, une petite cuillère dans l'onctueux chocolat des Deux-Magot, réajustant d'un index précieux ses lunettes professorales, exposer lentement avec ses deux cents mots de vocabulaire (j'arrondis au chiffre – très - supérieur) une profonde pensée sur le sujet d'importance qu'un journaliste analphabète lui soumet. *O tempora o mores...*

Rivarol aurait dû se méfier en soutenant avec tant de superbe la langue qu'il pensait devoir devenir universelle. Il aurait été bien avisé de consulter ses propres écrits et cette petite phrase : « Un livre qu'on soutient est un livre qui tombe ». Sans doute en aurait-il pu inférer qu'une langue qu'on soutient est une langue qui tombe. La langue, en effet, déjà à son époque, s'embourbait, s'affaissait, se pourrissait. Pas la langue exactement, mais ceux qui prétendaient la façonner. Le roman, le plus séditieux de tous les genres, parce que le plus commode en apparence à fabriquer, allait notamment ensevelir les Lettres sous des tombereaux de détrit. Car le roman a la particularité de laisser croire que l'écriture - je parle de l'écriture en tant que création - est un art à la portée de chacun. Illusion bien sûr, mais dans laquelle s'engouffrent les sots et les opportunistes. Et ils sont nombreux.



Les derniers écrivains de langue française furent chansonniers, compositeurs et paroliers, héritiers directs des trouvères et des troubadours, signe que le chant est moins corrompible que le strict écrit. Ces écrivains ont pour nom Brassens, Moustaki, Brel... Brassens, l'aède insolent, le minutieux artisan des Lettres, faisait de la langue un festin, chantant Villon, bravant les juges comme les sectateurs, appelant de ses vœux, pour l'au-delà de son âme, la compagnie des gavroches et des Mimi Pinson dont il savait si bien les mots. Ceux-là même qu'on nous dénie.

Le prix de Rivarol était un cri. Un chant du cygne.

L'autocratie langagière a presque vaincu. On a trop fait peser sur les locuteurs et les écrivains le poids d'un diktat invalidant. Et sans un blanc-seing accordé à ceux-ci dans l'utilisation des mots, une langue à tendance à s'appauvrir. Albert Camus écrivait dans *Noces* : « Le contraire d'un peuple civilisé est un peuple créateur ». Voyez comme le pays de Corneille est désormais profondément civilisé...

Par bonheur, le Français, celui des campagnes en particulier, a la tête dure, et on ne lui impose pas si facilement une façon de parler. On ne le civilise pas contre son gré. Et puis, ce mot « civilisé », que signifie-t-il au juste ? Bref, par cette résistance naturelle à la convention, par cette tendance vivace à l'indiscipline, des Français s'attachent encore à faire vivre leur langue et il est ainsi possible de dénicher çà et là un *verbe* que des locuteurs francs-tireurs malmènent et transforment avec bonheur. C'est là un espoir et je m'associe à ces braves.



S'il fallait enfin ajouter un vœu à cette année nouvelle, ce serait celui-ci : qu'on ne dise plus avec trop de précipitation, entendant prononcer une phrase agrammaticale, « ceci n'est pas français », mais qu'on essaie plutôt d'en comprendre l'origine et qu'on se réjouisse, pourquoi pas, de ces originalités qui font parfois le sel et la grandeur d'une langue.

Rabelais, qui fut presque ligérien et par conséquent presque mon *pays*, ne me contredira pas.

Jean-Michel Guittet (cours 1985)



Le bureau et le conseil d'administration ont besoin de vous, anciens et amis du collège, l'Amicale peut aussi vous venir en aide :

- pour avoir les coordonnées des membres ou de l'ensemble d'un cours,
- pour vous aider à vous réunir : listes, lieux, aide financière,
- pour utiliser le site internet par notre biais.

Tout ce que vous nous communiquez est mis sur le site (presque) immédiatement, sauf avis contraire de votre part.

La maquette du collège



Tous les anciens ont en mémoire cette magnifique maquette du collège placée sous vitrine au milieu de la salle de parloir. Elle faisait l'admiration de tous les visiteurs.

À la vente du collège et à sa reprise par l'Epide, elle fut transportée au rez-de-chaussée de la chapelle parmi tous les objets religieux acquis à l'époque par l'Amicale.



Malheureusement cette maquette a été détruite il y a quelques années. Un geste imbécile et gratuit l'a reléguée définitivement au rayon des souvenirs. Des vandales avaient réussi à pénétrer dans la chapelle par un trou creusé dans le mur. Quelques briques jetées du haut de la galerie sur la vitrine l'ont complètement détruite.

On ne dispose d'aucune information sur l'origine de ce modèle d'architecture ni du reste sur les techniques employées pour la réaliser (moulage, sculpture...).

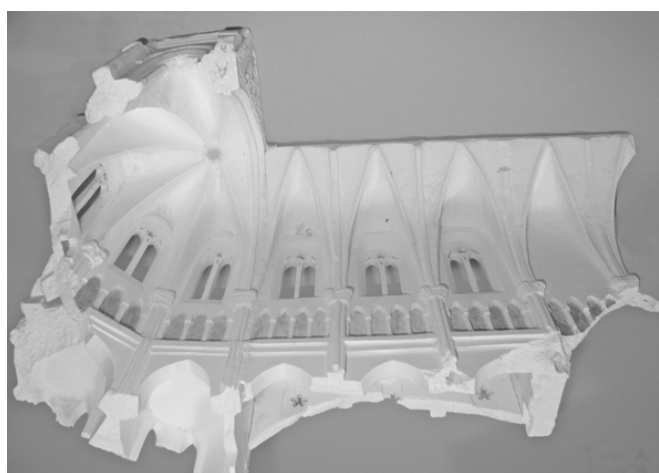
Construite entièrement en plâtre armé d'éléments métalliques destinés à assurer la liaison des différents éléments, elle était peinte aux couleurs du bâtiment. Elle n'a pu être réalisée que par un maquettiste professionnel tant elle est saisissante de réalisme et de finesse d'exécution. À moins qu'elle ne soit l'œuvre d'un professeur de dessin féru d'architecture... le mystère reste entier.

La richesse des détails et la fidélité dans le rendu des proportions du bâtiment laissent penser qu'elle a été construite à partir de plans cotés. S'agit-il des plans de Louis Duvêtre, l'architecte diocésain, concepteur du collège ou de plans réalisés à partir de relevés dimensionnels effectués directement sur le bâtiment... le mystère reste entier.

Le plus incroyable se situe à l'intérieur de la chapelle, tous les détails architecturaux y sont représentés : les colonnades, les

ouvertures, la voûte... alors que ceux-ci échappaient à la vue puisqu'aucune ouverture ne permettait d'observer l'intérieur.

La maquette est malheureusement trop abîmée pour être restaurée d'autant que beaucoup de fragments ont été perdus. Cet élément du patrimoine combréen aurait pourtant eu toute sa place dans un musée consacré au collège.



Philippe Tijou (cours 1966)
membre du CA et maquettiste amateur

Des appels... à entendre



Votre association a besoin de vos documents combréens.

L'hiver, en dehors des fêtes de fin d'année, est une période propice pour mettre de l'ordre dans les armoires ventrues et les greniers garnis. Il y a fort à parier que dorment ça et là des photos de classes, des papiers dont la résonnance dans vos mémoires vous rapporte quelques anecdotes et souvenirs.

Partagez-les en nous les envoyant par courrier postal ou électronique.

Votre site a également besoin de vous

à deux niveaux :

Les photos de classe dont il vous faut vérifier la date et le titre,

Les photos des enseignants que vous avez côtoyés et qui ne sont pas nommés.

Votre amicale pour vivre,

nécessite une participation de votre part minimale mais réelle : intervenez sur les décisions à prendre, commentez les orientations ou activités décidées, faites nous part de vos idées.

Écrivez-nous pour que nous puissions vérifier que l'adresse électronique que nous avons est valide (10% des courriels envoyés en novembre et décembre nous sont revenus).

Extraits de la presse locale



Les biens de l'amicale transférés (Haut-Anjou), *article du 22 décembre*

L'assemblée générale de l'Amicale des Anciens Élèves et Amis de l'Institution libre de Combrée s'est tenue à la salle de la Planche, samedi 9 décembre.

Pour son président, Jean-Michel Guittet, le premier objectif est de se retrouver et de faire vivre l'association. Les effectifs se sont stabilisés, avec une légère hausse et l'amicale compte actuellement 85 adhérents. Mais de nombreux anciens élèves la suivent par le biais des réseaux sociaux : la banque de données en comptabilise plus de 600.

De nombreux échanges et courriers ont lieu avec l'association. Le principal sujet de l'assemblée a concerné le transfert des objets dont l'amicale est propriétaire. Pour l'instant, ils sont entreposés dans la chapelle. Tous les objets de culte seront transférés au diocèse d'Angers, répertoriés et entretenus. Une convention permettra à l'amicale d'accéder à ces objets et à en disposer. Les autres objets, retraçant l'histoire du collège, (tableaux, statuettes, etc) seront conservés dans une salle de l'aile Esnault, mise à disposition par la commune déléguée. L'objectif de l'amicale est de trouver un endroit pérenne qui permettrait un jour d'exposer tous ces objets et de retracer l'histoire du bâtiment fermé en 2005.

Le bureau de l'amicale des anciens élèves a pour secrétaire Jean-Louis Boulangé et pour trésorier, Didier Viel. Les membres de l'association gardent l'espoir de voir le collège reprendre un jour vie, et Jean-Michel Guittet conclut malicieusement : « Si vous connaissez un mécène, présentez-le moi ».

Des projets pour les anciens élèves du collège (Le courrier de l'Ouest), *article du 14 décembre*

L'assemblée générale de l'Amicale des Anciens Elèves et Amis de Combrée s'est déroulée samedi 9 décembre à la salle de la Planche de Combrée.

Le président, Jean Michel Guittet, a accueilli, à cette occasion, une quinzaine de membres de l'association sur les 85 adhérents. « Ce moment de rencontre nous permet de faire un point sur l'avancée des objectifs pris lors de la dernière assemblée générale et d'en informer nos adhérents. Nous projetons également les moments forts de l'année à venir » nous indique le président.

À l'ordre du jour, le transfert des objets dont l'association est propriétaire vers des locaux qui permettront de les protéger. L'inventaire de tous ces objets a été fait par 3 anciens élèves (objets cultes, tableaux des anciens supérieurs, statues, et divers objets relatant la vie du collège. « 12 ans après la fermeture, tout est resté dans le collège et nous avons pris cette mesure de protection en réfléchissant aux lieux dans lesquels nous pourront les entreposer pour qu'ils soient préservés ». Une première partie, concernant les objets cultels, doit être transférée au diocèse d'Angers, dans

une salle réservée à cet effet. Une convention stipulant l'appartenance et l'accès aux objets doit être rédigée entre les 2 parties. Pour les autres objets, ils pourraient être entreposés dans une salle du collège appartenant à la commune. « Notre doux rêve est de trouver, un jour, une salle nous permettant d'exposer tous ces précieux objets, témoins de l'histoire du collège » conclut le président.

Pour l'heure, l'association se félicite de l'intérêt porté par de nombreuses personnes, anciens élèves ou non, passionnés par l'avenir de cette grande bâtisse. Une page Facebook est réservée à cet effet, avec une banque de données d'environ 600 personnes et le site de l'amicale, qui fournit toute l'actualité de l'association : www.amicalecombree.fr

Nos joies, nos peines

telles qu'on nous ont été rapportées depuis décembre 2016

Nos joies

Le 17 novembre 2016, Alain de Séchelles (cours 1964)

Le lundi 7 novembre, le Professeur de l'Hôpital de Montpellier, qui s'occupe de Chantal, mon épouse, a constaté en regardant le dernier scanner qu'elle n'avait plus du tout de cellules cancéreuses. Rémission complète ! Totalement guérie. Chouette !



Le 25 juin 2017 : Un ancien élève embrasse la prêtrise,

Un article du Haut-Anjou nous signale l'ordination d'un combréen : **Guillaume Bourcy** (cours 2004). Son père Franck fut également un ancien élève (cours 1971) et président des parents d'élèves dans les années 90.

Nos deuils

Didier Cailleteau fut professeur de philosophie à Combrée en 1984-1985 ; il enseigna ensuite à Mongazon en classe préparatoires ; il est décédé d'une crise cardiaque le 12 décembre. Il était docteur en philosophie, écrivain, conférencier, professeur agrégé en chaire supérieure.



Olivier Gendry, ancien élève, fils de Gérard Gendry (cours 1954, directeur du collège), est décédé d'un cancer foudroyant. Sa sépulture eut lieu à Nantes.

Fabrice Gasnier qui a été professeur de philosophie à Combrée, est décédé à l'âge de 55 ans. Sa sépulture a eu lieu fin août à Loiré.

Le révérend Vincent Le Baron (cours 1968) est décédé sur le lieu de son ministère à la mission catholique de Lampung (Indonésie) en mars 2017 à l'âge de 70 ans.

René Lardeux (cours 1945) : au collège de 1938 à 1945), est décédé en octobre 2016 en son domicile de Lyon des suites d'un cancer de la plèvre.

Odile, épouse de Guy Garny de la Rivière (cours 1933) est décédée le 18 janvier 2017 dans sa 95^{ième} année : la cérémonie eut lieu le mardi 24 janvier 2017 à Paris IX

Des nouvelles des anciens ?

Vous trouverez sur le site les informations que nous avons reçues sur la vie des uns et des autres
Voir en page d'accueil les rubriques « Le courrier... » et « À propos des uns et des autres »,

Merci de nous informer.



Amicale des Anciens Élèves et Amis de l'Institution libre de Combrée

Les Présidents d'Honneur

Mgr Emmanuel Delmas, évêque d'Angers

Mgr René Séjourné (c.1945)

Mgr Jean Tortiger (c.1945)

Le Bureau

Président

Jean-Michel GUITTET (c.1985) – 35, cour de l'Horloge, 44150 Ancenis

Tel. : 06.62.79.73.91

president@amicalecombree.fr

Trésorier

Didier VIEL (c.1966) – 57, rue Adrien Recouvreur – 49000 Angers

Tel. : 02.41.34.27.29 – 06.88.49.25.45

a.marzin2@aliceadsl.fr

Secrétaire

Jean-Louis BOULANGÉ (c.1964) - 21, avenue de Chambord, 44470 Carquefou

Tel. : 02.40.93.75.09 – 06.89.87.86.11

secretaire@amicalecombree.fr

Présidents honoraires

Xavier PERRODEAU (c.1980) - Logis des Augustins, 49170 Savennières

Tel. 02.41.39.58.54

xavier.perrodeau@libertysurf.fr

Patrick TESSON (c.1972) – 1 avenue Jeanne

d'Arc, 49570 Montjean-sur-Loire

Tel : 02.53.61.10.38

patrick.tesson.1@cegetel.net

Les membres du Conseil d'Administration

Marie-Jo ABLINE – Accueil Collège – 49-Combrée
mariejoabline@yahoo.fr

Geneviève CHARBONNEAU – présidente ASMV
combree.college@gmail.com

Patrick DANSET – cours 1973 – 78-Bailly
pdanset@rlabconseil.com

Loïc DUSSEAU – cours 1984 – 75-Paris
l.dusseau@dusseau.fr

Dominique FAURE – cours 1969 – 92-Levallois-Perret
fauredominique9403@neuf.fr

Loïck LEBRUN - cours 1984 - Rennes-
loicklebrun@me.com

Jean-François PLOTEAU – cours 1984 – 95-Argenteuil
jf@poteau.fr

Philippe TIJOU – cours 1966 – 62-Boulogne / mer
tijou.philippe@gmail.com

Isabelle VEUGE – cours 1985 – 01-Peronnas
isav01@yahoo.fr



Sur le site

www.amicalecombree.fr

vous trouverez :

votre bulletin d'adhésion,
les objets de la boutique,
env. 2500 photos dans les archives,
des documents, vidéos et enregistrements
et de quoi participer à la vie de ce site,
une aide pour vos réunions de cours,
la rubrique « Aventures »,
« Le musée virtuel ».

Bulletin d'adhésion : encart
Articles en boutique : voir le site

Lettre de Liaison de

L'Amicale des Anciens Elèves et Amis du collège de Combrée

Directeur de la publication :

Jean-Michel GUITTET

Siège social et Correspondance :

35 cour de l'Horloge – 44150 Ancenis
president@amicalecombree.fr

ISSN 1956 -7464



Combrée
Anciens élèves et amis
de l'Institution libre

BULLETIN D'ADHÉSION pour l'année civile 2018

à retourner à Monsieur Didier VIEL : 57, rue Adrien Recouvreur 49000 Angers

Encart à la LdL n°15

Adhésion en ligne sur :
www.amicalecombrée.fr

*NOM :

*Prénom :

*Adresse :

*Code postal :

Téléphone fixe :

*Courriel(s) :

*Cours (pour les anciens élèves uniquement) :

Date de naissance :

Adhésion
duo**

*NOM :

*Prénom :

Portable :

Préférez-vous recevoir la prochaine Lettre de Liaison par la poste ? OUI NON

10 €

Adhésion tarif réduit
(Étudiants et sans emploi)

16 €

Adhésion normale

20 €

Adhésion duo**

50 €

Adhésion de soutien***

..... €

Autre montant (jusqu'à 250 €)

Chèque à l'ordre de : Amicale des anciens élèves et amis de Combrée,
à joindre à ce bulletin d'adhésion renseigné.

Signature 1

Signature 2 (duo)

*Mentions obligatoires

**L'adhésion duo offre la possibilité à chacun des deux membres d'un couple de devenir adhérent pour la somme forfaitaire de 20 euros.

***L'adhésion de soutien inclut de facto la possibilité d'adhérer en duo.